

Données sur le Quartier Prioritaire de la Ville

Bourgogne
Roanne (42)



Sommaire

SOURCES	4
INDICATEURS CLÉS	7
POPULATION	8
Globale	
Sexe	
Etrangers	
Age	
Diplôme	
Composition des ménages	
EMPLOI	9
Emploi - précarité	
Emplois aidés	
CHÔMAGE	10
Demandeurs d'emploi	
RESSOURCES MONÉTAIRES	11
Revenus disponibles	
Revenus déclarés	
Pauvreté	
Allocataires CAF	
Bénéficiaires du régime général de l'Assurance Maladie (CNAM)	
Bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire (C2S)	

DEFINITIONS

Secret statistique

Pour respecter les règles de secret statistique et de secret fiscal, la valeur n'est pas affichée quand l'indicateur donne une information de manière directe ou indirecte sur une population inférieure à 5 individus et 11 ménages.

Pour le département du Rhône, les indicateurs concernant l'emploi et le chômage sont ventilés en 69M: Métropole de Lyon et 69N: Conseil départemental

EPCI : Découpage géographique 2019

Les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) sont des regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de « projets communs de développement au sein de périmètres de solidarité ». Ils sont soumis à des règles communes, homogènes et comparables à celles de collectivités locales. Les communautés urbaines, communautés d'agglomération, communautés de communes, syndicats d'agglomération nouvelle, syndicats de communes et les syndicats mixtes sont des EPCI.

Quartiles et Etendue:

Le premier quartile (noté Q1) est le niveau au-dessous duquel se situent 25 % des départements.

Le deuxième quartile est le niveau au-dessous duquel se situent 50 % des départements ; c'est la médiane.

Le troisième quartile (noté Q3) est le niveau au-dessous duquel se situent 75 % des départements.

L'écart interquartile indique la dispersion d'un ensemble de données, il s'agit de la différence entre les quartiles supérieur et inférieur (Q3 - Q1).

PS: Il est possible que des sommes de pourcentages ne soient pas exactement à 100% pour cause d'arrondis

POPULATION

Source: Recensements de la population - INSEE / **Géocodage:** INSEE

Depuis 2004, le recensement de la population repose sur une collecte annuelle des informations, et se calcule à partir des résultats de collecte de 5 années consécutives. Dans les communes de moins de 10 000 habitants, la collecte est exhaustive. Dans les communes de plus de 10 000 habitants, il s'agit d'une enquête, où 8% de la commune est enquêtée chaque année. Dans la mesure où l'échantillonnage des adresses à enquêter ne correspond pas aux découpages des QPV, les résultats fournis à cette échelle relèvent donc d'estimations plus ou moins précises suivant la taille du quartier et le tirage de l'échantillon de collecte de la commune.

Les effectifs de population sont issus du RP2015. Seuls les grandeurs relatives (taux,..) sont actualisées dans les recensements suivants par l'Insee. Lorsque les résultats de la collecte n'ont pas été suffisants pour fournir des estimations robustes, les résultats ne sont pas fournis (cases ND).

Âge

L'âge est la durée écoulée depuis la naissance. Désormais, depuis 2004, lorsque les données des recensements sont comparées, les âges sont tous exprimés en années révolues c'est-à-dire l'âge atteint au dernier anniversaire.

Nationalité

La population est répartie en deux grands groupes : Français / Étrangers. La distinction est faite parmi les Français entre :

- Français de naissance (y compris par réintégration) ;
- Français par acquisition (personnes devenues françaises par naturalisation, mariage, déclaration ou à leur majorité).

La population étrangère est définie en fonction d'un critère de nationalité : est étrangère toute personne résidant en France qui n'a pas la nationalité française. Un étranger peut acquérir la nationalité française au cours de sa vie, en fonction des possibilités offertes par la législation. Il devient alors Français par acquisition. Parmi les étrangers se trouvant en France au moment du recensement, seuls ont été recensés ceux qui ont leur résidence permanente en France et ceux qui y travaillent ou y étudient (travailleurs permanents, stagiaires, étudiants, ainsi que leur famille le cas échéant), à l'exception des travailleurs saisonniers et des travailleurs frontaliers. En outre, le personnel étranger (administratif, technique ou de service) des ambassades résidant de façon permanente en France est recensé mais pas les étrangers membres du corps diplomatique. Ne sont recensés ni les touristes ni les personnes faisant en France un séjour de courte durée.

CHOMAGE

Source: STMT - DARES-Pôle Emploi / **Géocodage:** CGET

Les données sont issues de la source STMT / Dares-Pôle Emploi, qui comptabilise les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi en fin de mois. Des travaux d'expertise menés par la Dares ont mis en évidence des problèmes de précision sur le géocodage en QPV dans certaines communes. Pour cette raison et afin de garantir une fiabilité des résultats suffisantes, les données ne sont affichées que dans le cas où le nombre de demandeur d'emploi en catégorie ABC du QPV calculé dans cette source et le même volume calculé par l'INSEE suite à un géocodage plus précis ne diffèrent pas de plus de 10%. Dans le cas contraire, les résultats du QPV sont déclarés « ND ».

EMPLOI

Source: Recensements de la population - INSEE / **Géocodage:** INSEE

L'**emploi précaire** regroupe les statuts d'emploi qui ne sont pas des contrats à durée indéterminée. Ce sont l'intérim, les contrats à durée déterminée, l'apprentissage et les contrats aidés.

Source: Contrats aidés - ASP-DARES / **Géocodage:** INSEE

Cette source comptabilise l'ensemble des contrats aidés enregistrés par l'ASP, et regroupe l'ensemble des données des CERFA de prescription.

Les **contrats aidés** sont des contrats spécifiques destinés aux publics les plus éloignés du marché du travail (demandeurs d'emploi de longue durée, jeunes en grande difficultés...) et pour lesquels l'embauche et l'accompagnement sont encadrés et appuyés financièrement par l'Etat. Il existe deux types de contrats aidés :

- **Le contrat unique d'insertion (CUI)** a pour objet l'embauche de personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières. Il prend la forme d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) dans le secteur non marchand et d'un contrat initiative emploi (CUI-CIE) dans le secteur marchand.
- Les **emplois d'avenir** ont pour objectif de proposer des solutions d'emploi aux jeunes sans emploi peu ou pas qualifiés et de leur donner accès à une qualification et à une insertion professionnelle durable.

RESSOURCES MONÉTAIRES

Les statistiques présentées sont issues du Fichier localisé social et fiscal (FilosoFi) de 2012. Les données issues de ce fichier proviennent du rapprochement :

- des données fiscales (déclarations de revenus des personnes physiques, taxe d'habitation et fichier d'imposition des personnes physiques) fournies à l'Insee par la Direction générale des finances publiques
 - et des données sur les prestations sociales émanant des principaux organismes gestionnaires de ces prestations (CNAF, CNAV, MSA).
- Ces données permettent de reconstituer un revenu déclaré (avant impôt) et un revenu disponible (après impôt et y compris prestations sociales et revenus financiers non déclarés), à la disposition du ménage pour consommer et épargner.

REVENUS DISPONIBLES & REVENUS DÉCLARÉS

Source: Fichier Localisé Social et Fiscal (FiLoSoFi) - DGFIP-Cnaf-Cnav / **Géocodage:** INSEE

Le « **ménage fiscal** » est un ménage constitué par le regroupement des foyers fiscaux répertoriés dans un même logement. Les ménages constitués de personnes ne disposant pas de leur indépendance fiscale (essentiellement des étudiants) sont comptés dans les ménages où ils déclarent leurs revenus même s'ils occupent un logement indépendant.

L'**"unité de consommation"** est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes. En effet, pour comparer le niveau de vie des ménages, on ne peut s'en tenir à la consommation par personne car les besoins d'un ménage ne s'accroissent pas en stricte proportion de sa taille. L'échelle actuellement la plus utilisée pour constituer les unités de consommation (dite de l'OCDE) retient la pondération suivante : 1 UC pour le premier adulte du ménage ; 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus ; 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

La part des revenus d'activités salariées (respectivement des revenus d'activités non salariées, des pensions, retraites, rentes, des revenus du patrimoine, de l'ensemble des prestations sociales, des prestations familiales, des minima sociaux, des prestations logement) est le pourcentage que représentent les revenus d'activités salariées (respectivement des revenus d'activités non salariées, des pensions, retraites, rentes, des revenus du patrimoine, de l'ensemble des prestations sociales, des prestations familiales, des minima sociaux, des prestations logement) dans le total des revenus disponibles de la zone.

La part des impôts est le pourcentage que représentent les impôts directs dans le total des revenus disponibles de la zone.

BÉNÉFICIAIRES DES PRESTATIONS LÉGALES VERSÉES PAR LES CAF

Source: ©Insee Source : Caisse Nationale d'Allocations Familiales

La population couverte correspond aux bénéficiaires du régime général qui recouvre les allocataires (ou assurés) et leurs ayants droit.

Avertissement : Suite à l'avis du 8 novembre 2018 de l'Autorité de la statistique publique (ASP), portant sur la labellisation des statistiques sur les bénéficiaires de prestations légales, la Cnaf produit désormais les données définitives d'un mois de droit avec un recul de 6 mois au lieu de 2 mois auparavant, dans l'optique d'une amélioration de la qualité des données produites. Les données au 31 décembre 2018 sont issues d'une extraction après 6 mois, ce qui peut entraîner une rupture de séries avec les millésimes précédemment diffusés.

Dans le cadre de cette démarche, certaines séries ont été exclues de la labellisation. C'est le cas des variables portant sur la part des prestations dans les ressources des foyers allocataires, qui présentent des limites quant à leur interprétation. Il s'agit en effet d'indicateurs composites sous forme de ratio, dont les données du dénominateur (revenus) ne sont pas contemporaines de celles du numérateur (prestations), et couvrent un champ tronqué. Ces variables ne seront donc plus diffusées.

BÉNÉFICIAIRES DU RÉGIME GÉNÉRAL DE L'ASSURANCE MALADIE (CNAM)

Source: ©Insee Source : Caisse Nationale d'Assurance Maladie

La population couverte correspond aux bénéficiaires du régime général qui recouvre les allocataires (ou assurés) et leurs ayants droit.

Les données issues de la source CNAM ne sont diffusées que pour la France métropolitaine et la Réunion.

Avertissement : Des anomalies identifiées par la Cnam sur le fichier 2019 des bénéficiaires du régime général de l'assurance maladie conduisent à ne pas pouvoir diffuser les indicateurs correspondants.

En effet, dans le cadre de la mise en œuvre de la protection universelle maladie, l'opération d'individualisation de la gestion des droits a modifié le statut de certains bénéficiaires (ayants-droits majeurs autonomisés), qui ont de ce fait été omis de la base transmise à l'Insee. Leur réintégration dans cette base à la date du 1er janvier s'est ensuite avérée impossible. L'Insee et la Cnam ont donc décidé de ne pas diffuser d'indicateurs sur ces données.

Restriction méthodologique :

Dans le traitement des données CAF et Cnam, les adresses correspondant à des adresses administratives (adresses de domiciliation qui ne correspondent pas à une présence physique réelle des allocataires : sans-domicile fixe, gens du voyage et autres personnes non inscrites à leur domicile mais à l'adresse de leur organisme de rattachement) sont repérées afin d'être exclues des agrégations sur les échelons infra-communaux (QP), de façon à ne pas introduire des surreprésentations artificielles.

DONT BÉNÉFICIAIRES DE LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE (C2S)

La C2S (Complémentaire Santé Solidaire) a été mise en place au 1^{er} novembre 2019, en remplacement de la CMU-C (Couverture Maladie Universelle Complémentaire) et de l'ACS (Aide à la Complémentaire Santé). Les bénéficiaires de la CMU-C ont basculé automatiquement dans ce nouveau dispositif, alors que les bénéficiaires de l'ACS l'intègrent progressivement au fur et à mesure de l'arrivée à terme de leur contrat ACS (contrats d'un an).

Les variables indicées _C2S couvrent ainsi dorénavant l'ensemble des bénéficiaires de la C2S, qu'elle soit non participative (champ CMU-C) ou participative (champ ACS).

Les deux branches de la C2S sont temporairement regroupées pour le millésime 2020. A compter du millésime 2021, deux variables devraient permettre de distinguer les bénéficiaires de la C2S non participative (ex-CMUC) et de la C2S participative (ex ACS).

Il n'est donc pas possible de réaliser des comparaisons entre les anciennes variables _CMUC et les nouvelles variables _C2S.

QPV n°QP042017

Bourgogne

Taille du quartier: 1972 habitants (RP2016)

INDICATEURS CLÉ

INDICATEURS	QPV	EPCI	DPT 42	REGION	SOURCE	ANNEE
Part de la population de 0 à 24 ans dans la population	35%	27%	30%	30%	RP	2016
Part des femmes dans la population	62%	53%	52%	51%	RP	2016
Part des étrangers dans la population	16%	4%	6%	7%	RP	2016
Part des emplois précaires parmi les emplois	29%	15%	16%	16%	RP	2016
Taux d'emploi des étrangers	31%	29%	29%	42%	RP	2016
Part des DELD ABC dans DE ABC	53%	52%	50%	46%	Direccte	T3 2019
Part des bas de niveaux de FI* dans DEFM ABC	59%	52%	49%	44%	Direccte	T3 2019
Taux de pauvreté au seuil de 60% (%)	49%	15%	15%	13%	Filosofi	2018
Revenu médian	13 230	20 570	20 770	22 480	Filosofi	2018

* FI : formation initiale

Population

Les chiffres de population présentés correspondent à l'ensemble des personnes dont la résidence habituelle se situe sur le territoire considéré. La population de ce territoire comprend :

- la population des résidences principales (ou population des ménages) ;
- la population des personnes vivant en communautés ;
- la population des habitations mobiles, les sans-abris et les marinières rattachés au territoire.

QPV n°QP042017

Bourgogne

Taille du quartier: 1972 habitants (RP2016)

POPULATION

GLOBALE	QPV	EPCI	DPT 42	REGION	SOURCE	ANNEE
Population municipale	1 972	100 587	761 997	7 916 889	RP	2016
Population municipale en QPV de la (des) commune(s) englobante(s)	4 382				RP	2016
Population municipale de la (des) commune(s) englobante(s)	35 507				RP	2016
SEXE	QPV	EPCI_ANT	DPT 42	REGION	SOURCE	ANNEE
Part des femmes dans la population	62%	53%	52%	51%	RP	2016
Part des hommes dans la population	38%	47%	48%	49%	RP	2016
ETRANGERS	QPV	EPCI_ANT	DPT 42	REGION	SOURCE	ANNEE
Part des étrangers parmi la population	16%	4%	6%	7%	RP	2016
Part des étrangères parmi les femmes	15%	4%	6%	6%	RP	2016
AGE	QPV	EPCI_ANT	DPT 42	REGION	SOURCE	ANNEE
Part des personnes de 0 à 24 ans parmi la population	35%	27%	30%	30%	RP	2016
Part des personnes de 60 ans et plus parmi la population	28%	32%	28%	25%	RP	2016
AGE x FEMME	QPV	EPCI_ANT	DPT 42	REGION	SOURCE	ANNEE
Part des femmes de 0 à 24 ans parmi les femmes	30%	25%	28%	29%	RP	2016
Part des femmes de 60 ans et plus parmi les femmes	34%	35%	30%	27%	RP	2016
COMPOSITION DES MÉNAGES	QPV	EPCI_ANT	DPT 42	REGION	SOURCE	ANNEE
Part des ménages de 1 personne parmi les ménages	58%	39%	37%	36%	RP	2016
Part des ménages de 6 personnes et plus parmi les ménages	3%	1%	2%	1%	RP	2016
DIPLÔME - SCOLARISATION	QPV	EPCI	DPT 42	REGION	SOURCE	ANNEE
Part de la population sans diplôme	[55,2/59,1]	62%	60%	53%	RP	2016(*)
Part de la population avec un diplôme de niveau inférieur au BAC	[23,1/25,4]					
Part de la population avec un diplôme de niveau BAC	[11,1/13,0]	16%	17%	17%	RP	2016(*)
Part de la population avec un diplôme de niveau BAC+2 ou supérieur	[6,3/6,7]	21%	24%	30%	RP	2016(*)
Part de femmes sans diplôme	[60,5/64,1]	61%	58%	51%	RP	2016(*)
Part de femmes avec un diplôme de niveau inférieur au BAC	[17,2/19,8]					
Part de femme avec un diplôme de niveau BAC	[11,1/13,4]	17%	17%	17%	RP	2016(*)
Part de femme avec un diplôme de niveau BAC+2 ou supérieur	[6,7/7,3]	22%	25%	31%	RP	2016(*)
Part d'étrangers sans diplôme	[63,5/66,1]	69,5%	72,9%	67,9%	RP	2016(*)
Part d'étrangers avec un diplôme de niveau inférieur au BAC	[10,9/12,9]	6,2%	11,4%	12,4%	RP	2016(*)
Part d'étrangers avec un diplôme de niveau BAC	[9,2/12,0]	11,8%	7,9%	9,8%	RP	2016(*)
Part des étrangers avec un diplôme de niveau BAC+2 ou supérieur	[11,7/13,7]	12,4%	7,8%	9,9%	RP	2016(*)
Taux de scolarisation des 15-24 ans	[61,3/66,2]	61%	66%	66%	RP	2016(*)
Taux de scolarisation des femmes de 15-24 ans	[55,0/62,8]	62%	68%	69%	RP	2016(*)
Taux de scolarisation des hommes de 15-24 ans	[66,3/70,9]	60%	64%	64%	RP	2016(*)
Taux de scolarisation des étrangers de 15-24 ans	[67,4/76,4]	74,6%	56,4%	55,4%	RP	2016(*)

(*) Estimations pour la colonne QPV et pour la partie étrangers tous périmètres géographiques

Note de lecture pour la colonne QPV: Comme il s'agit d'estimations, la valeur est comprise entre la borne minimum et la borne maximum indiquées

ND Donnée non disponible

S Secret statistique (effectif individus<5 & ménages<11)

QPV n°QP042017

Bourgogne

Taille du quartier: 1972 habitants (RP2016)

EMPLOI

EMPLOI - PRECARITE	QPV	EPCI	DPT 42	REGION	SOURCE	ANNEE
Part des personnes de 15 à 64 ans ayant un emploi	37%	63%	63%	66%	RP	2016
Part des emplois précaires parmi les emplois	29%	15%	16%	16%	RP	2016
Taux d'emploi des femmes	34%	61%	60%	64%	RP	2016
Part des emplois précaires parmi les femmes ayant un emploi	31%	15%	17%	17%	RP	2016
Taux d'emploi des étrangers	31%	29%	29%	42%	RP	2016
Part des emplois précaires parmi les étrangers ayant un emploi	42%	ND	ND	ND	RP	2016
EMPLOIS AIDES	QPV	EPCI	DPT 42	REGION	SOURCE	ANNEE
Nombre de bénéficiaires d'un CUI au 31 décembre ¹	9	209	1 509	9 591	Dares	2018
Dont : Part de chômeurs de longue durée	S	39%	42%	42%	Dares	2018
Part de seniors	S	31%	31%	31%	Dares	2018
Part de bénéficiaires de minimas sociaux	67%	39%	27%	21%	Dares	2018
Part de travailleurs handicapés	S	14%	16%	17%	Dares	2018
Nombre de bénéficiaires d'emploi d'avenir au 31 décembre ¹	0	52	285	2 104	Dares	2018
Dont : Part des jeunes sans diplôme ou avec un diplôme inférieur au BAC		67%	76%	72%	Dares	2018
Part des jeunes avec un diplôme au moins égal au niveau BAC		33%	24%	28%	Dares	2018
Part de demandeur d'emploi		100%	100%	100%	Dares	2018

¹ : Ce chiffre est un minimum puisqu'une partie des entrées en contrats aidés n'ont pas pu être géolocalisées par l'INSEE en raison soit d'une mauvaise qualité de l'adresse, soit parce qu'elles ont été remontées trop tardivement.

ND Donnée non disponible

S Secret statistique (effectif individus < 5 & ménages < 11)

QPV n°QP042017

Bourgogne

Taille du quartier: 1972 habitants (RP2016)

CHÔMAGE

DEMANDEURS D'EMPLOI	QPV	EPCI	DPT 42	REGION	SOURCE	ANNEE
Nombre de DE ABC	342	8 639	65 936	681 969	Direccte	T3 2019
Part des DELD ABC dans DE ABC	53%	52%	50%	46%	Direccte	T3 2019
Part des bas de niveaux de FI* dans DEFM ABC	59%	52%	49%	44%	Direccte	T3 2019
Part des DELD ABC dans DE ABC femmes	52%	54%	51%	47%	Direccte	T3 2019
Part des bas de niveaux de FI* dans DEFM ABC femmes	58%	48%	45%	39%	Direccte	T3 2019
Part des DELD ABC dans DE ABC hommes	54%	50%	48%	45%	Direccte	T3 2019
Part des bas de niveaux de FI* dans DEFM ABC hommes	61%	57%	54%	49%	Direccte	T3 2019
Part des DELD ABC dans DE ABC < 26 ans	37%	28%	26%	23%	Direccte	T3 2019
Part des bas de niveaux de FI* dans DEFM ABC < 26 ans	45%	40%	36%	34%	Direccte	T3 2019
Part des DELD ABC dans DE ABC 26-50 ans	50%	51%	49%	45%	Direccte	T3 2019
Part des bas de niveaux de FI* dans DEFM ABC 26-50 ans	56%	48%	46%	40%	Direccte	T3 2019
Part des DELD ABC dans DE ABC >50 ans	68%	71%	68%	63%	Direccte	T3 2019
Part des bas de niveaux de FI* dans DEFM ABC >50 ans	73%	68%	66%	59%	Direccte	T3 2019

DEMANDEURS D'EMPLOI :	QPV	EPCI	DPT 42	REGION	SOURCE	ANNEE
POIDS DANS LE NIVEAU GEOGRAPHIQUE SUPERIEUR						
Part DE ABC ⁽¹⁾	4,0%	13%	10%		Direccte	T3 2019
Part des bas niveaux de FI*	4,5%	14%	11%		Direccte	T3 2019
Part des femmes DE ABC	4,1%	14%	10%		Direccte	T3 2019
Part des femmes bas niveaux de FI*	5,0%	14%	11%		Direccte	T3 2019
Part des hommes DE ABC	3,7%	13%	10%		Direccte	T3 2019
Part des hommes bas niveaux de FI*	4,0%	13%	11%		Direccte	T3 2019
Part DE ABC < 26 ans	3,2%	13%	11%		Direccte	T3 2019
Part des bas niveaux de FI* < 26 ans	3,6%	14%	11%		Direccte	T3 2019
Part DE ABC 26 - 50 ans	4,3%	13%	9%		Direccte	T3 2019
Part des bas niveaux de FI* 26 - 50 ans	4,9%	13%	11%		Direccte	T3 2019
Part DE ABC >50 ans	3,9%	14%	10%		Direccte	T3 2019
Part des bas niveaux de FI* >50 ans	4,2%	15%	11%		Direccte	T3 2019

* FI : formation initiale

ND Donnée non disponible

S Secret statistique (effectif individus<5 & ménages<11)

(1) Note de lecture :

Les DE ABC de cet QPV représentent 4,0% du total des DE ABC de l'EPCI

Les DE ABC de cet EPCI représentent 13% du total des DE ABC du département

Les DE ABC du département représentent 10% du total des DE ABC de la région

QPV n°QP042017

Bourgogne

Taille du quartier: 1972 habitants (RP2016)

RESSOURCES MONÉTAIRES

REVENUS DISPONIBLES	QPV	EPCI	DPT 42	REGION	SOURCE	ANNEE
1er quartile (en e) du revenu disponible par unité de consommation	10 470	15 630	15 570	16 630	Filosofi	2018
Médiane (en €) du revenu disponible par unité de consommation	13 230	20 570	20 770	22 480	Filosofi	2018
3ème quartile (en €) du revenu disponible par unité de consommation	16 720	26 220	26 760	29 960	Filosofi	2018
Ecart inter-quartile (en euros) du revenu disponible par UC	6 250	10 590	11 190	13 330	Filosofi	2018
Rapport de l'Ecart-Interquartile à la médiane du revenu disponible	0,5	0,5	0,5	0,6	Filosofi	2018
Part des revenus d'activités (y compris indemnités de chômage)	39%	64%	69%	75%	Filosofi	2018
Dont part des indemnités de chômage	5%	3%	3%	3%	Filosofi	2018
Part des pensions, retraites et rentes	40%	36%	31%	27%	Filosofi	2018
Part des revenus du patrimoine et autres revenus	3%	11%	10%	11%	Filosofi	2018
Part de l'ensemble des prestations sociales	26%	6%	6%	5%	Filosofi	2018
Dont : part des prestations familiales	6%	2%	3%	2%	Filosofi	2018
Dont : part des minima-sociaux	12%	2%	2%	2%	Filosofi	2018
Dont : part des prestations logement	8%	2%	2%	1%	Filosofi	2018
Part des impôts	-7%	-16%	-16%	-18%	Filosofi	2018
Taux de pauvreté au seuil de 60% (%)	49%	15%	15%	13%	Filosofi	2018

REVENUS DECLARES	QPV	EPCI	DPT 42	REGION	SOURCE	ANNEE
1er quartile (en €) du revenu déclaré par unité de consommation	3 980	14 060	13 760	15 140	Filosofi	2018
Médiane (en €) du revenu déclaré par unité de consommation	9 440	19 960	20 180	22 320	Filosofi	2018
3ème quartile (en €) du revenu déclaré par unité de consommation	15 060	26 760	27 470	31 370	Filosofi	2018
Ecart inter-quartile (en euros) du revenu déclaré par UC	11 080	12 700	13 700	16 220	Filosofi	2018
Rapport de l'Ecart-Interquartile à la médiane du revenu déclaré	1,2	0,6	0,7	0,7	Filosofi	2018
Part des revenus d'activités	48%	53%	57%	61%	Filosofi	2018
Dont part des indemnités de chômage	7%	3%	3%	3%	Filosofi	2018
Part des pensions, retraites et rentes	51%	34%	30%	26%	Filosofi	2018
Part des autres revenus	1%	6%	5%	6%	Filosofi	2018
Part des ménages imposés	ND	44%	45%	52%	Filosofi	2018

BÉNÉFICIAIRES DES PRESTATIONS LÉGALES VERSÉES PAR LES CAF	QPV	EPCI	DPT 42	REGION	SOURCE	ANNEE
Nombre d'allocataires	755	20 882	160 161	1 600 676	CNAF	2019
Nombre de personnes couvertes	1 466	48 340	391 556	3 923 211	CNAF	2019
Nombre d'allocataires isolés sans enfants	441	10 020	71 606	709 084	CNAF	2019
% des allocataires	58%	48%	45%	44%	CNAF	2019
Nombre de familles monoparentales	143	2 950	20 780	216 056	CNAF	2019
Nombre d'allocataires en couple sans enfant	51	1 108	8 778	75 247	CNAF	2019
% des allocataires	7%	5%	5%	5%	CNAF	2019
Nombre d'allocataires en couple avec enfant	120	6 804	58 693	597 604	CNAF	2019
% des allocataires	16%	33%	37%	37%	CNAF	2019
dont couples avec trois enfants ou plus	46%	26%	10%	10%	CNAF	2019
Nombre d'allocataires percevant une Allocation Logement	638	10 461	79 500	732 968	CNAF	2019
% des allocataires	85%	50%	50%	46%	CNAF	2019
dont Allocation Personnalisée de Logement (Métropole)	93%	46%	24%	22%	CNAF	2019
Nombre d'allocataires percevant l'Allocation Adulte Handicapé	86	1 943	14 764	127 415	CNAF	2019
% des allocataires	11%	9%	9%	8%	CNAF	2019
Nombre d'allocataires percevant la prime d'activité	233	7 298	50 408	494 385	CNAF	2019
% des allocataires	31%	35%	31%	31%	CNAF	2019
Nombre d'allocataires percevant le Revenu de Solidarité Active socle	142	2 306	16 810	156 235	CNAF	2019
% des allocataires	19%	11%	10%	10%	CNAF	2019
Nombre d'allocataires étudiants	13	812	-	-	CNAF	2019
Nombre d'allocataires de moins de 25 ans non étudiants	62	2 052	-	-	CNAF	2019
Nombre d'allocataires dont le revenu est constitué à plus de 50 % de prestations sociales (*)	ND	ND	32 607	296 033	CNAF	2019
% des allocataires	ND	ND	20%	18%	CNAF	2019
Nombre d'allocataires dont le revenu est constitué à 100 % de prestations sociales	ND	ND	18 048	163 611	CNAF	2019
% des allocataires	ND	ND	11%	10%	CNAF	2019

ND Donnée non disponible

S Secret statistique (effectif individus<5 & ménages<11)

QPV n°QP042017

Bourgogne

Taille du quartier: 1972 habitants (RP2016)

RESSOURCES MONÉTAIRES (SUITE)

BÉNÉFICIAIRES DU RÉGIME GÉNÉRAL DE L'ASSURANCE MALADIE (CNAM)	QPV	EPCI	DPT 42	REGION	SOURCE	ANNEE
Population couverte	1 768	89 915	DONNEES NON DISPONIBLES		CNAM	2019
% sur population totale (RP 2015 pour QPV, 2016 pour autres zones)	90%	89%			CNAM	2019
Hommes (population couverte)	753	42 442			CNAM	2019
Femmes (population couverte)	1 015	47 473			CNAM	2019
Population couverte de moins de 18 ans (DPT & REG <de 20 ans)	432	16 674			CNAM	2019
% de la population couverte	24%	19%			CNAM	2019
Population couverte de 25 à moins de 50 ans (DPT & REG 20-50 ans)	493	25 490			CNAM	2019
% de la population couverte	28%	28%			CNAM	2019
Population couverte de 50 à moins de 60 ans	178	11 263			CNAM	2019
Population couverte de 60 à moins de 75 ans	296	17 413			CNAM	2019
Population couverte de 75 ans et plus	223	11 391			CNAM	2019
% de la population couverte	13%	13%			CNAM	2019
Allocataires CNAM	1 318	72 571			CNAM	2019
Allocataires CNAM bénéficiaires de la C2S	298	4 554			CNAM	2019
% sur allocataires CNAM	23%	6%	CNAM	2019		

DONT BÉNÉFICIAIRES DE LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE (C2S)	QPV	EPCI	DPT 42	REGION	SOURCE	ANNEE
Population couverte bénéficiaire de la C2S	547	7 344	DONNEES NON DISPONIBLES		CNAM/ORS	2019
% sur population couverte	31%	8%			CNAM/ORS	2019
% sur population totale (RP 2015 pour QPV, 2016 pour autres zones)	28%	7%			CNAM/ORS	2019
Hommes bénéficiaires de la C2S	215	3 334			CNAM/ORS	2019
Femmes bénéficiaires de la C2S	332	4 010			CNAM/ORS	2019
Bénéficiaires de la C2S de moins de 18 ans (DPT & REG <de 20 ans)	242	2 943			CNAM/ORS	2019
% des bénéficiaires	44%	40%			CNAM/ORS	2019
Bénéficiaires de la C2S de 25 à moins de 50 ans	166	2 364			CNAM/ORS	2019
% des bénéficiaires	30%	32%			CNAM/ORS	2019
Bénéficiaires de la C2S de 50 à moins de 60 ans	57	761			CNAM/ORS	2019
% des bénéficiaires	10%	10%			CNAM/ORS	2019
Bénéficiaires de la C2S de 60 ans et plus	37	460			CNAM/ORS	2019
% des bénéficiaires	7%	6%			CNAM/ORS	2019

ND Donnée non disponible

S Secret statistique (effectif individus<5 & ménages<11)

Directeur de la publication : Isabelle NOTTER

Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS)

Service Etude, Statistique, Evaluation (SESE)

Note réalisée par Nathalie Gourgouillon

Tour Swisslife – 1, Boulevard Vivier Merle – 69443 LYON CEDEX 03

Téléphone : 04 72 68 29 00 – Télécopie : 04 72 68 29 29

Internet : <http://www.auvergne-rhone-alpes.directe.gouv.fr>